

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°37 / 2023 – Juin



Le [site interactif](#) présentant les opportunités pour les produits français en Côte d'Ivoire a été mis à jour

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Réunion plénière de la CTI internationale : 21 juin (9h30-12h) en présentiel

Comité d'appui à la coopération institutionnelle : 11 octobre (9h30-12h) en présentiel

Contacts : marie.bonnamy@franceagrimer.fr ; chloe.paquette@franceagrimer.fr

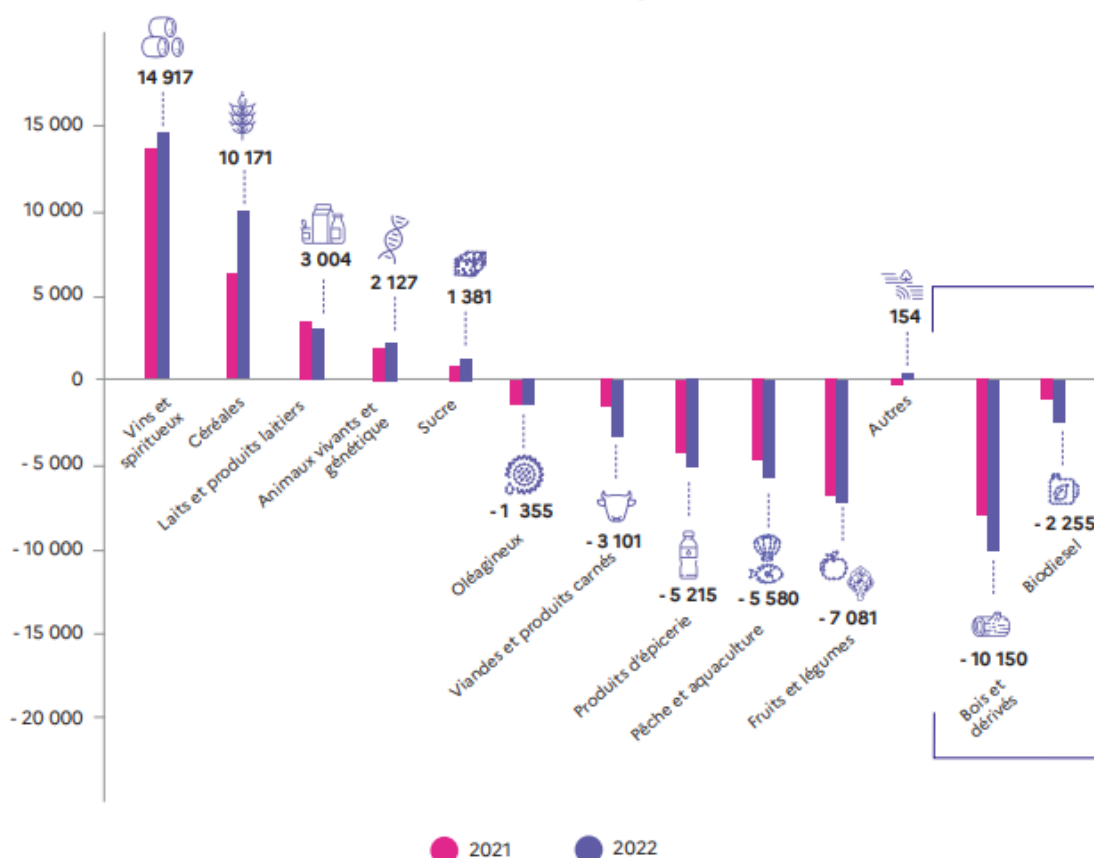
Accompagner dans la durée

Parution du Panorama 2022 des échanges agricoles et agroalimentaires français

En 2022, la balance commerciale de la France est excédentaire de 9,4 Md d'EUR. Le [panorama des échanges agricoles et agroalimentaire français en 2022](#) fait ressortir une hausse de la valeur des exportations françaises de toutes les catégories de produits agricoles et agroalimentaires en 2022 mais des replis en volume pour certaines filières. L'accroissement de la balance commerciale est très significatif dans la filière céréalière (+ 3,9 Md d'EUR) et dans le secteur des vins et spiritueux (+ 1,1 Md d'EUR). Par contre elle marque un recul majeur dans le secteur des filières viandes et produits carnés (- 1,6 Md d'EUR) en lien avec une hausse des importations (+ 36 %). Le solde positif des échanges s'accroît avec les pays tiers (+ 6 %) et le déficit avec les pays de l'Union européenne se réduit d'un quart.

Balance commerciale par filières

En M€ - Cumul sur 12 mois de janvier à décembre



Source : Douane française

Contact : cecile.guillot@franceagrimer.fr

Côte d'Ivoire : un site dédié et des opportunités pour les produits français

La France est le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire en produits agricoles et agroalimentaires, représentant 14,7% de ses importations en 2022 et en hausse de +15,6% en comparaison avec 2021. Dans ce pays en pleine expansion économique et démographique, la classe moyenne aspire de plus en plus à consommer des produits importés. Consulter le [site interactif](#) comportant interviews, infographies et focus par filières pour découvrir la mise à jour de l'étude FranceAgriMer / CERESCO. Cette étude couvre aussi bien la partie amont qu'aval des filières ivoiriennes, et développe les tendances de consommation à l'œuvre sur ce marché émergent.

Contacts : leonor.hugot@franceagrimer.fr ; regis.raffin@franceagrimer.fr

Chine : webinaire sur les perspectives d'exportations de viande française

Pour satisfaire les besoins d'une population représentant 18% du total mondial et dont la consommation de produits carnés progresse régulièrement, la Chine se retrouve de plus en plus dépendante aux importations de produits agricoles et agroalimentaires, composées à 35% de protéines animales et à 37% d'aliments du bétail. Pour consulter les supports de présentation du webinaire, [cliquer ici](#).

Contacts : françois.blanc@dgtresor.gouv.fr ; maryse.saboulard@franceagrimer.fr

Ouvrir et maintenir les marchés

Brexit : revoir les webinaires et présentations concernant le nouveau modèle de contrôles aux frontières (TOM)

Le ministère britannique en charge de l'agriculture et de l'environnement (DEFRA) a publié sur sa [chaîne YouTube](#) les webinaires d'information concernant le [nouveau modèle de contrôles aux frontières](#). Par ailleurs, la présentation de la cellule Brexit du 30 mai, qui portait sur le TOM, les catégories de risque et les prochaines échéances est consultable [à ce lien](#).

Contact : cellule.brexit@franceagrimer.fr

Vaccination influenza aviaire : résolution adoptée à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA)

La 90^{ème} session générale de l'OMSA a permis d'adopter une [résolution \(n°28\) en matière de contrôle de l'influenza aviaire de haute pathogénicité \(IAHP\)](#). Elle recommande la vaccination comme un outil complémentaire d'une surveillance rigoureuse. Elle précise que le recours à la vaccination n'affectera pas le statut sanitaire d'un pays ou d'une zone indemne d'IAHP si sa surveillance confirme l'absence d'infection, conformément aux normes du code sanitaire pour les animaux terrestres. L'OMSA appelle ses Etats membres à ne pas imposer des contraintes aux échanges des pays y ayant recours. Par ailleurs, vingt-huit réunions bilatérales avec les autorités sanitaires de plusieurs pays tiers ont eu lieu lors de cette session. La France prévoit de vacciner à l'automne l'ensemble des canards de chair et à foie gras uniquement.

Contact : hajer.atri@franceagrimer.fr

Promouvoir les produits et l'expertise française

17 actions en matière de coopération institutionnelle à l'international vont bénéficier d'un financement de FranceAgriMer

Suite à l'examen de 35 propositions d'actions et demandes de financement déposées dans le cadre de la campagne d'appel à propositions pour l'année 2023, 17 actions ont été retenues pour un financement total d'un peu plus de 300 000 EUR. Ce financement permettra notamment de redynamiser un centre national ovin en Côte d'Ivoire, d'améliorer le système de contrôle et de certification des semences en Angola et de structurer l'offre française en vue d'une coopération avec la filière vitivinicole chinoise. La liste complète des actions retenues est disponible [à ce lien](#).

Contact : alice.wanneroy@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.